

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET

L'an deux mil dix huit, le 26 juillet, à 20h30 dans la salle communale, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Le maire Sabine CAMPREDON.

Présents : Jean-Marc TATIN, Thibaud BECOURT, Jean-Paul REYNAUD, Yves PERRIN, Agnès TREGRET, Sabine CAMPREDON.

Absents excusés :

**Guillaume GONTARD donne pouvoir à Sabine CAMPREDON
Thierry CHASSEVENT, Claude BRONNER, Nicole GONTARD.**

Absents : Laurent CLARET

Date de la convocation : 23 juillet 2018

Secrétaire de séance : Thibaud BECOURT

oOo

MISE EN COPROPRIETE ANCIENNE COLONIE DU PERCY

Un projet d'habitat groupé nommé les Tisserins est à l'étude depuis 2014 sur la colonie du Percy et une partie de la parcelle portant le bâtiment et à destination du réfectoire ainsi qu'un autre bâtiment va être revendu à 4 familles.

Afin de vendre les lots d'habitation séparément (8 lots) une mise en co-propriété de l'ancienne colonie au lieu dit Charley au Percy est nécessaire. La signature du compromis est prévue le 30 août 2018.

Le conseil municipal a délibéré à l'unanimité sur les conditions de cette mise en copropriété :

APPROUVE- La mise en copropriété de **la Partie H 3316m², la partie N : 183m², la partie C : 198m²** aux futurs acquéreurs : ASTIER Emilie, ROUSSET Gaëtan, DIAZ Caroline, DUBOST Jérémy, KLEIN Nicole, TRUFFET Sylvain, LOPOUKHINE Marie, KERAUTRET Loïc.

AUTORISE – Mme Le Maire pour la réalisation de cette mise en copropriété la réalisation d'un Diagnostic Technique Global (DTG) est en faire la demande auprès de consultants techniques.

Adopté à l'unanimité

oOo

BATIMENTS D'ACTIVITÉS DE LA COLONIE DU PERCY

Une réunion sera programmée en septembre avec les Tisserins suite à la signature du compromis pour la mise en place des Baux des bâtiments d'activités ainsi que la vente de certain bâtiments avec les parcelles correspondantes.

oOo

MODIFICATION STATUTS SIGREDA

Le conseil a délibéré le 25 mai 2018 dernier pour approuver les statuts du sigreda. Afin que la procédure soit conforme aux attentes de la Préfecture, une phrase serait à rajouter à cette délibération .

Cette phrase est la suivante :

-D'approuver l'extension du périmètre du SIGREDA aux 4 communes de la Communauté de Commune du Trièves (St Michel-les-Portes, Clelles, Treffort, Avignonet) afin de permettre l'exercice de la compétence GEMAPI par le SIGREDA sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

Adopté à l'unanimité

oOo

DELIBERATION IMPUTAION DES COMPTES M14

Le budget pour la mise en place du logiciel JVS Mairistem sur le Cloud n'a pas été prévu. Mme Le Maire propose de transférer 5000 euros de la ligne 2135 Installations générales (33 cimetière) au compte 2051 Concessions et droits assimilés, afin de pouvoir honorer la facture d'un montant de 3316.80 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE : le transfert

Adopté à l'unanimité

oOo

RENOUVELLEMENT CAE

L'employé communal Nancy Buonomo est en Contrat accompagnement Emploi (CDD) depuis août 2017 et son contrat se terminait en août 2018 ses fonctions consistent en :

- La gestion des gîtes et des salles communales
- L'accompagnement du transport scolaire
- L'entretien communal

Thibaud BECOURT a suivi le travail de Melle BUONOMO durant toute l'année et a fait un bilan des compétences acquis , suite à cela une demande de renouvellement CAE a été fait en juin dernier et accepté par Pôle Emploi, il s'agit d'un CCD d'un an à 35h/semaine au SMIC.

Dans son contrat il est stipulé aussi que des formations sont à envisager aussi afin qu'elle puisse monter en compétence.

L'aide de l'état est de 60% sur 26h/semaine.

oOo

ATTRIBUTION LOGEMENT COMMUNAL

Un logement communal T4 au 1^{er} étage de l'ex mairie se libère le 4 septembre 2018, une commission en présence d'une partie du Conseil sera mis en place mi-août afin d'attribuer le nouveau logement communal, 8 personnes ont postulé pour ce logement.

oOo

QUESTIONS DIVERSES

Piste forestière :

Un courrier a été envoyé à la mairie de Clelles afin que la commune sécurise le périmètre entourant « la mare » qui s'est formée suite aux travaux de la piste forestière à Chabulière.

Repas du village :

Samedi 28 juillet 2018 suivi de la traditionnelle pétanque.

Réunion publique prévue :

Le samedi 15/09/18 reporté **au samedi 22 septembre 10h30**

Relevé des compteurs d'eau :

L'employé communal Nancy Buonomo viendra relevé les compteurs d'eau entre fin août et fin septembre.

Adressage : prévu en hiver avec les habitants

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 6 SEPTEMBRE A 20H30